

## Grille tarifaire

### Restauration scolaire et périscolaire

Cantine :

Quotient familial	Prix unitaire
< 250	2.62
250 à 499	3.17
500 à 649	3.71
650 à 999	4.26
1000 à 1149	4.80
1150 à 1499	5.35
1500 à 1649	5.89
1700 à 1999	6.44
> 2000	6.90
PAI : application de 65% de la tranche appliquée	
ASE : application de la tranche la plus basse	

Rappel : en cas d'absence d'attestation de quotient familial,  
il sera appliqué à la famille la tranche la plus élevée

Garderie : 1.62€ l'unité

Tarif dégressif : 0.81€ l'unité à compter du 2<sup>ème</sup> enfant

### Mercredis récréatifs

(Les tarifs ci-dessous s'appliquent pour **Rilly la Montagne et Mailly Champagne**)

	Quotient familial	Prix unitaire		Quotient familial	Prix unitaire
	<b>Tarif résident CU</b>	Tarif demi-journée (hors repas)		<b>Tarif hors CU</b>	Tarif demi-journée (hors repas)
< 600		3.58	< 600		6.62
600 à 1200		3.94	600 à 1200		7.41
> 200		4.20	> 200		7.90
Tarif journée (hors repas)		Tarif journée (hors repas)			
< 600		7.16	< 600		13.24
600 à 1200		7.88	600 à 1200		14.82
> 200		8.40	> 200		15.80

Les tarifs de cantine s'appliquent sur les tarifs de la restauration scolaire en vigueur

«Les informations personnelles recueillies ont pour finalité l'inscription de votre enfant à l'école, à la restauration scolaire et aux activités périscolaires.  
Les données sont conservées pendant toute la scolarité de l'enfant. Les responsables du traitement sont la Communauté urbaine et les établissements scolaires.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, et d'effacement du traitement. Vous pouvez obtenir des informations en adressant un courrier à la Communauté urbaine du Grand Reims, Direction Animation et Coordination des pôles territoriaux, Hôtel de la Communauté, 3 rue Eugène Desteuque CS 80036 – 51722 REIMS Cedex.

Vous avez la possibilité de contacter notre délégué à la protection des données, pour toute information concernant vos données personnelles à [dpo@grandreims.fr](mailto:dpo@grandreims.fr) ou d'introduire une réclamation auprès de la CNIL ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)).